

Sujet: RE: F05215P0021 Demande de compléments reconversion du site de l'ancien lycée du Pays de Retz à PORNIC

De : "> Denis Lochmann (par Internet)" <d.lochmann@loireatlantique-developpement.fr>

Date : 10/04/2015 17:16

Pour : THEBAULT Guylène - DREAL Pays Loire/SCTE/DEE <guylene.thebault@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : VOITOUX Sabrina - DREAL Pays Loire/SCTE/DEE <Sabrina.Voitoux@developpement-durable.gouv.fr>, "Evaluation env. projets - DREAL Pays Loire/SCTE/DEE emis par VEYSSEYRE-MAUPEU Veronique - DREAL Pays Loire/SCTE/DEE" <evaluation-env-projets@developpement-durable.gouv.fr>

En réponse à votre mail ci-dessous, j'ai le plaisir de vous apporter les éléments de réponse à vos deux interrogations :

1. Evaluation environnementale

Le PLU de PORNIC, approuvé le 02/12/2011 a préalablement fait l'objet d'une évaluation environnementale dont le contenu est intégrée au rapport de présentation du PLU. A cette date, le projet d'implantation du nouveau lycée sur le site du Val Saint-Martin (transfert) a bien été pris en compte dans l'évaluation, mais le projet de reconversion de l'ancien lycée n'était pas suffisamment abouti pour qu'une analyse de ses incidences puisse être présentée.

Ainsi, aucun des documents du PLU ne traite du projet de reconversion du site de l'ancien lycée du Pays de Retz.

Ce projet n'est pas cité à travers l'évaluation environnementale, les documents du PLU ne permettent donc pas d'évaluer les impacts de l'opération.

Dans ce contexte, nous présentons une demande d'examen au cas par cas afin de caractériser l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine.

2. Intersection du périmètre de l'opération avec le périmètre de la ZAC de la Ria

Le périmètre de l'opération est localisé à l'extérieur du périmètre de la ZAC de la Ria. Pour autant, ces 2 périmètres s'intersectent sur une emprise de 1925 m².

Les documents graphiques en pièces jointes illustrent ce chevauchement.

L'extrait du plan topographique joint permet de comprendre, sur des motivations de configuration du terrain et notamment pour des raisons topographiques, l'abandon de cette partie de terrain non exploitable pour le projet d'aménagement de la ZAC de la Ria. Afin de ne pas créer de délaissement, ces terrains ont été repris dans le cadre de la présente opération, afin de contribuer à l'optimisation qualitative des espaces verts.

C'est la raison pour laquelle le périmètre de la présente opération intersecte pour partie le périmètre de la ZAC de la Ria.

Espérant avoir répondu à vos attentes,

Cordialement.

Denis LOCHMANN

Responsable de secteur sud ouest Atlantique

Responsable département de l'action économique, touristique et des services

Société d'Equipeement de la Loire Atlantique

Tél 02.51.84.96.08 por : 06.74.28.45.62

d.lochmann@loireatlantique-developpement.fr

-----Message d'origine-----

De : Evaluation env. projets - DREAL Pays Loire/SCTE/DEE emis par VEYSSEYRE-MAUPEU Veronique - DREAL Pays Loire/SCTE/DEE [<mailto:v.veysseyre-maupeu.-.evaluation-env-projets@developpement-durable.gouv.fr>]
Envoyé : jeudi 9 avril 2015 14:38
À : SELA - Contact; Denis Lochmann
Cc : THEBAULT Guylène - DREAL Pays Loire/SCTE/DEE; VOITOUX Sabrina - DREAL Pays Loire/SCTE/DEE
Objet : F05215P0021 Demande de compléments reconversion du site de l'ancien lycée du Pays de Retz à PORNIC

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint un courrier de demande de compléments concernant votre formulaire d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact, pour le projet de reconversion du site de l'ancien lycée du Pays de Retz sur le territoire de la commune de Pornic.

Merci de bien vouloir adresser les éléments indiqués à l'adresse de messagerie qui figure dans le courrier joint.

Je vous souhaite bonne réception de ce message et reste à votre disposition,
Cordialement

--

Véronique VEYSSEYRE-MAUPEU
Assistante procédures
SCTE/Division Évaluation Environnementale tél. : 02 72 74 74 61

— Pièces jointes : —

1942-PORNIC-Emprises projets A3-G.PDF

1.0 Mo